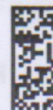


AVIS D'IMPÔT 2015
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2014

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP GENNEVILLIERS
SAID GENNEVILLIERS-VILLENEUVE-LA
177 AVE GABRIEL PERI
92237 GENNEVILLIERS CEDEX



Retrouvez cet avis sur
impots.gouv.fr.
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
copie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M LECLERC PATRICE GILBERT CLAUDE
OU [REDACTED]
[REDACTED]
92230 GENNEVILLIERS

Vos références

Pour accéder à votre espace Particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 : 07 03 092 [REDACTED]

Déclarant 2 : 00 [REDACTED]

N° de déclarant en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 106 033

Référence de l'avis : 15 92 A365897 24

Adresse d'imposition au 01/01/2015 :

[REDACTED]
[REDACTED] L

92230 GENNEVILLIERS

Numéro FIP : 921 46 51 [REDACTED]

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 24/07/2015

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Montant restitué

3 365,00 €

Vos démarches

⇒ **Par Internet :** **impots.gouv.fr**, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇒ **Par téléphone :** Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques :

SIP GENNEVILLIERS SAID GENNEVILLIERS-VILLENEUVE-LA 177 AVE GABRIEL PERI
92237 GENNEVILLIERS CEDEX

Tél : 01 40 85 43 19 Courriel : sip.gennevilliers@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : horaires d'ouverture sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Nous contacter »

AVIS D'IMPÔT 2015

Impôt sur les revenus de l'année 2014

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTS EXCLUSIFS		RÉSIDENTS ALTERNÉS		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M		1							2,50
Détail des revenus						Déclar. 2	Enfant (1)	Total	
Total des salaires et assimilés (2)						3	2756		
Dédution 10% ou frais réels						-			
Dédution minimale							426		
Pensions, retraites, rentes									
Abattement spécial de 10%						-			
Salaires, pensions, rentes nets						2	2330	45694	
Revenus perçus par le foyer fiscal									
Revenus de capitaux mobiliers déclarés							4		
Revenus de capitaux mobiliers imposables (7)								3	
Revenu brut global								45697	
CSG déductible								0	
Revenu imposable								45697	
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)								3006	
REDUCTIONS D'IMPOT (15)						Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons aux oeuvres						75895	9139	3006	
Total des réductions d'impôt (20)								-	3006
Impôt sur le revenu net avant corrections									0
Impôt total avant crédits d'impôt								0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS						Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers						1		1	- 1
Emploi salarié à domicile						3895		3895	
Montant du crédit d'impôt calculé								-	1948
Intérêts prêt habitation principale						7081		7081	
Montant du crédit d'impôt calculé								-	1416
PRIME POUR L'EMPLOI (23)						Déclar. 2			
Revenus déclarés - activité salariée						3			
Activité salariée, temps plein							OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi (23)									
IMPOT NET									
Total de l'impôt sur le revenu net								-	3365

AVIS D'IMPÔT 2015

Impôt sur les revenus de l'année 2014

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE				PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS		

M

1

2,50

>>> Suite de votre avis

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 3365

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE

Votre impôt sur le revenu est égal à 0 après déduction des réductions d'impôt.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25) 106033

Reports sur les années suivantes

Dons aux oeuvres :

montant à reporter sur la déclaration de vos revenus
perçus en 2015 à souscrire en 2016 (32) :

report provenant de l'année 2011 24915

report provenant de l'année 2012 21565

report provenant de l'année 2013 4785

report provenant de l'année 2014 11651

Informations indiquées pour mémoire

Indemnités des élus locaux : Déclarant 1 60335

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19) 4

